

Inscription obligatoire

- Inscription au colloque (hors déjeuner) : 100 euros
- jeunes avocats (moins de deux ans) : 50 euros
- étudiants et enseignants chercheurs : gratuit
- Inscription au déjeuner : 20 euros

Paiement à l'ordre de Monsieur l'Agent comptable de l'Université de la Rochelle

Sur notre site Web :



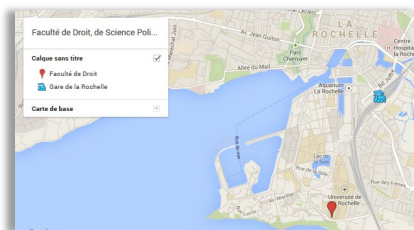
<http://cejep.univ-larochelle.fr/COLLOQUE-QUELS-MOYENS-POUR-UN.html>

Pour venir à la Faculté :

En train : Gare La Rochelle-ville

Puis le bus : Lignes 17 et ILLICO

En voiture : 45 rue François de Vaux de Foletier



Direction scientifique :

Linda Arcelin Lécuyer



Centre d'Etudes Juridiques et Politiques



**Quels moyens pour un droit
de la consommation effectif et
efficace à l'ère numérique ?**
(Premiers bilans et perspectives de la loi du
17 mars 2014 relative à la consommation)
Colloque validé pour la formation continue obligatoire des avocats

La Rochelle, le 10 octobre 2014



Faculté de Droit, de Science Politique et de Gestion,
Amphithéâtre RIVERO

8 h 45 Ouverture du colloque et mots d'accueil du Doyen de la Faculté de Droit, de Science Politique et de Gestion

9 h Propos introductifs
Nicolas Mathey, Professeur, Université Paris V Descartes

Première Partie : Pour un droit de la consommation effectif

Présidence : Guy Raymond, Professeur Honoraire, Université de Poitiers

9 h 30 – 10 h 20

L'accessibilité du droit de la consommation

L'accessibilité du droit de la consommation pour le consommateur

Natacha Sauphanor-Brouillaud, Professeur, Université de Versailles St Quentin

L'accessibilité du droit de la consommation pour le professionnel

Linda Arcelin Lécuyer, Maître de conférences HDR, Université de La Rochelle

Discussion / Pause

10 h 40 – 12 h 30

L'existence d'un code de la consommation

L'autonomie du droit de la consommation dans la perspective européenne

Guenter Herzig, Professeur, Université de Salzburg

La pertinence d'un code de la consommation ? L'exemple belge

Andrée Puttemans, Professeure, Université Libre de Bruxelles

La pertinence d'un code de la consommation ? L'exemple autrichien

Friederic Harrer, Professeur, Université de Salzburg

La refonte du code de la consommation : le choix français

Philippe Stoffel-Munck, Professeur, Université Paris I, Panthéon Sorbonne

Discussion / déjeuner

Seconde Partie : Pour un droit de la consommation efficace

Présidence : André Giudicelli, Professeur, Université de La Rochelle

14 h – 14 h 50

La contrainte du droit de la consommation

Le renforcement de la répression ?

Céline Laronde-Clérac, Maître de conférences HDR, Université de La Rochelle

La discipline collective : l'exemple de l'ARPP et du JDP

Malo Depincé, Maître de conférences HDR, Université de Montpellier I, Membre du JDP

Discussion / Pause

15 h 10 – 16 h 45

Le renforcement des moyens de contrôle du respect du droit de la consommation (ouverture au grand public)

Le renforcement des pouvoirs de l'administration ?

Thierry Hartzler, Inspecteur DDPP La Rochelle

La nouvelle action de groupe des associations de consommateurs

Muriel Chagny, Professeur, Université de Versailles St Quentin

La nouvelle action de groupe : quel rôle pour les avocats ?

Me Charrière-Bournazel, avocat à la Cour, ancien Président du CNB, ancien Bâtonnier du Barreau de Paris

17 h Rapport de synthèse

(ouverture au grand public)

Luc Grynbaum, Professeur, Université Paris V Descartes

17 h 30 Cocktail

